Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

25 OCTOBRE 2021

N° 2021-10-22

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX :

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 9) : 22

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 28
Exprimées par pouvoirs : 8
Total (mini 19) : 36

Quorum atteint

Délégué.es présents.es

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix chacun)
Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Agnès ROSSI

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)
Pierre COMBES, Corinne MOULIN

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)
Gérard TENOUX

16 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL.

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Nicolas DARAGON à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Roland PEYRON à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

****

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Caractérisation des trames des zones intermédiaires et forêts matures : fonctionnalité face aux changements globaux – Candidature InterParcs – Stabilisation du plan de financement

Rapport :

La Présidente expose,

Un projet interparcs entre 5 parcs de l'arc alpin a été déposé en 2020 auprès des financeurs.
Le projet a fait l'objet d'une convention d'attribution de fonds européens du FEDER.
Il se déroule sur les années 2021 à 2023

Suite aux différentes étapes d'instruction, les dépenses retenues pour le FEDER sont légèrement différentes des dépenses préalablement délibérées par le Parc, retenues pour la Région PACA et l'Etat.

Pour le Parc naturel régional des Baronnies provençales, le budget concernant cette opération est présenté ci-dessous : une légère différence d'assiette des dépenses éligibles nécessite d'ajuster le Plan de Financement final pour la subvention FEDER.

DEPENSES (€ TTC)		RECETTES (€)	
Temps de travail		Union Européenne FEDER - POIA OS2 (60%)	52 113 €
- Zones pastorales : Participation et animation des différentes phases du projet, lien aux chercheurs, 28 jours chargée de mission développement territorial et 17 jours chargée de mission biodiversité - Trame forêts matures Participation et animation des différentes phases du projet, lien aux chercheurs : 35j Chargée de mission biodiversité	21 046 €		
Prestations extérieures trame des zones pastorales			
- Appuis naturalistes (PnrBp)	3 000 €		
- Expertises pastorales agricoles (commande groupée - 5 PNR) Méthode de travail commune aux experts pastoraux et agricoles : modalités de gestion, propriétés agroécologiques, sensibilités aux aléas climatiques, guide d'analyse des milieux, expertise pastorale	16 500 €	Etat - CGET (9,925%)	8 620,60 €
- Expertise floristique (commande groupée Chartreuse/Vercors/Baronnies provençales /Verdon) Etat des connaissances et caractérisation floristique des ZP à l'échelle des 5 parcs - test dans 4 PNR : Chartreuse, Vercors, Baronnies et Verdon	10 075 €		
- Elaboration/suivi de l'observatoire (commande groupée 5 PNR) Test et adaptation du protocole de suivi territoire habitat Flore Sentinelle dans 3 PNR (Bauges, Vercors, Verdon) -Extrapolation à l'ensemble des 5 PNR	4 800 €	Région SUD PACA (9,925%)	8 620,60 €

575 route de Nyons ✶ 26510 ✶ SAHUNE ✶ Tél. : 04 75 26 79 05 ✶ smbp@baronnies-provencales.fr ✶ www.baronnies-provencales.fr

Prestations extérieures forêt			
- Expertise scientifique (commande groupée Baronnies/Verdon) Caractérisation attributs de maturité en forêts méditerranéennes	17 216 €		
- Accompagnement scientifique (commande groupée 5 PNR) Réponse de la faune à la trame de forêt mature	4 278 €	Autofinancement Pnr Baronnies provençales (20,15%)	17 500,80 €
Autres prestations extérieures			
- Opérationnalisation des deux trames : ZP et Forêts matures ; élaboration multipartenaire d'un programme opérationnel pour les 5 ans à venir	3 340 €		
Achat de matériels de terrain			
Jumelles, tablettes numériques renforcées, dendromètre, ruban forestier	4 600 €		
Frais de déplacement			
Réunions de travail, séminaires, expérimentation	2 000 €		
TOTAL	**86 855 €**	**TOTAL**	**86 855 €**

Délibération

- Vu la délibération du Bureau syndical n° 2020-04-08 du 14 mai 2020 approuvant la candidature en InterParcs à cette opération
- Vu la délibération du Bureau syndical n°2020-07-15 du 23 octobre approuvant le budget prévisionnel et le plan de financement
- Considérant la Charte du Parc et sa mesure I.1.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la stabilisation du plan de financement proposée
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
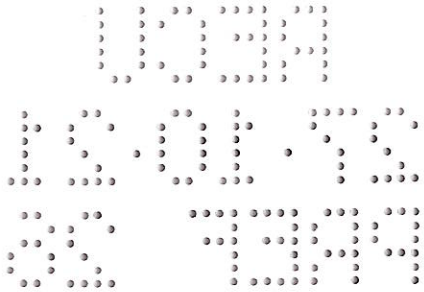
La Présidente
Nicole PELOUX